Tariq Ramadan prend un avocat suisse “islamophobe”

11/11/2017 à 8h42

Le quotidien suisse Le Temps révèle, dans son édition du 8 novembre, que Tariq Ramadan s’est adressé à l’avocat Marc Bonnant pour attaquer les 4 dénonciatrices anonymes qui l’accusent d’avoir profité de sa position d’enseignant pour abuser d’elles, il y a 25 ans de cela. Ironie de la situation : Marc Bonnant est “un islamophobe pleinement assumé” selon le site musulman oumma.

Le 23 mai 2017, le quotidien de Suisse Romande 24 heures rapportait ses propos prononcés au cours d’une plaidoirie, où il défendait Jean-Luc Addor, le conseiller national valaisan de l’UDC, l’extrême droite helvète, « accusé de discrimination raciale ». « *Le ténor du barreau s’engage alors sur la corde raide en justifiant l’islamophobie: La peur de l’islam est légitime, salutaire. C’est même un devoir sacré*». S’adressant aux magistrats valaisans, il leur prédit «em>qu’un jour leurs filles porteront le niqab et que leurs fils prieront à La Mecque ».

Dans un article paru, le 6 novembre 2011, dans le Matin Dimanche, Me Bonnant écrivait : « *L’islam est viril, non seulement par le sort détestable qu’il réserve aux femmes, mais parce qu’il est conquérant, dominateur, arrogant, expansionniste et prosélyte. Autant de raisons d’armer notre résistance. Tolérer l’islam, ce n’est pas l’accueillir. Il est même légitime d’être islamophobe. La détestation est salutaire. Elle divise, mais elle soude aussi autour d’une identité revendiquée* ».

Le 13 novembre 2011, sur son blog, Hani Ramadan, le frère de l’islamologue suisse, rétorquait à Marc Bonnant dans le Matin

Dimanche : « *Votre discours est semblable à celui des aristocrates qui sous l'Europe nazie ont fait l'éloge de l'antisémitisme*».